

PROJET EDUCATIF

Statuts : association loi 1901

Finalité

Impulser le vivre ensemble par une action citoyenne et adaptée aux différences pour que chacun prenne place dans notre société.

I. Les grandes valeurs défendues par l'association

- ✓ *Le respect de la personne et de sa famille*
- ✓ *La citoyenneté des personnes en situation de handicap*
- ✓ *L'éducation par le loisir*
- ✓ *L'éducation au respect des différences*

II. Objectifs éducatifs

- ✓ Permettre aux enfants et jeunes avec autisme de vivre sereinement des temps de loisirs et de vacances.
- ✓ Favoriser leur épanouissement, leur expression, leur communication et leur autonomie.
- ✓ Encourager la socialisation des jeunes avec autisme
- ✓ Adapter l'environnement aux particularités des personnes avec autisme (sans jamais les sur handicaper ou les sous-estimer.)
- ✓ Sensibiliser le grand public à la différence à travers des échanges, des rencontres, des temps d'information et de formation.
- ✓ Améliorer la qualité de l'animation en fidélisant le personnel (formation spécifique à l'autisme, valorisation de l'engagement associatif, reconnaissance de l'expérience auprès du public, spécialisation professionnelle...)
- ✓ Implication de tous, solidarité, émulation autour de projets commun / territoires
- ✓ Citoyenneté, jeunes en construction

III. Organisation générale

A) Les Locaux

Le siège social de l'association est situé au 35 bis route de Ligugé à Saint Benoit (86280). Les locaux sont loués à la municipalité de St Benoit et sont situés dans une ancienne école maternelle.

Une partie des locaux est commune avec la garderie de l'école maternelle de St Benoit. On dénombre six salles qui ont chacune une fonction distincte :

★ **Salle 1** : utilisée exclusivement par la garderie

★ **Salle 2** : salle d'accueil et de jeux des enfants.

Organisation : un espace sensoriel et du matériel, un espace bibliothèque, deux espaces de jeux, un lavabo et un tableau d'emploi du temps.

Équipement: des jeux de sociétés, des jeux adaptés et des jouets, chaises, tables, meubles de rangement.

★ **Salle 3** ; salle de travail, de réunion et d'accueil des parents

Organisation: un espace de travail, un espace réunion et un espace bibliothèque et de détente,

Équipement : des bureaux, des ordinateurs, imprimante, plastifieuse, meubles de rangements et petits matériels. Tables, chaises, canapés, frigidaire, four à microondes...

Une bibliothèque avec des ouvrages spécialisés, des revues, des rapports ainsi que des DVD.

★ **Salle 4** : Salle d'activités manuelles, de travail et de stockage du matériel d'animation.

Organisation : une réserve de matériel, un espace d'activité sur table pour les enfants, un espace de travail séparé par des cloisons amovibles.

Équipement: Stock du matériel d'animation, tables et chaises ainsi que meubles de rangements. Bureau, ordinateur et matériel administratif.

★ **Salle 5** : Salle polyvalente (activités sportives, musicales, sensorielles, réunion, spectacle...)

Organisation : un espace de rangement, un placard de rangement et un grand espace d'activités

Équipement : Matériel sportif, musical etc...

★ **Salle 6** : Cuisine + réserve matériel

Organisation : cuisine et petite annexe qui sert de réserve (compteur électrique)

Équipement : Gazinière ; tables ; chaises ; meubles de rangements ; matériel de cuisine

En annexe de ces salles d'activités :

- Des toilettes et lavabos pour les grands et les petits

Équipement : placard rangement matériel de ménage ; machine à laver ; lave-vaisselle

-Un hall d'accueil et un grand couloir (contient des archives)

★ **A l'extérieur** :

-une cour de récréation équipée d'un bac à sable et de jeux en bois

-un cabanon de rangement (matériel camping ; plage ; Noël ; etc...)

Parmi ces salles plusieurs sont en utilisation commune avec la garderie : les toilettes, la salle 5 et le hall d'accueil.

B) Les cinq secteurs

1) Accueil de loisirs avec et sans hébergement

a) Description du secteur

Il propose des activités et des séjours adaptés. Il fonctionne grâce au bénévolat étudiant qui permet un taux d'encadrement d'un animateur pour un jeune et suit les recommandations de bonnes pratiques éditées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

b) Les groupes de jeunes avec autisme

Minimix : jeunes avec autisme de 2 à 5 ans, autonomie en émergence, langage ou non, centres d'intérêts sensoriels et/ou diversifiés, nécessite un accompagnement constant.

Tetrix : jeunes avec autisme de 6 à 11 ans, autonomie relative, langage ou non, centres d'intérêts sensoriels et/ou diversifiés, nécessite un accompagnement constant.

Dynamix : jeunes avec autisme de 12 à 20 ans, besoin d'un accompagnement dans la vie quotidienne, peu ou pas de langage, centres d'intérêts sensoriels, nécessite un accompagnement constant.

Vitamix : jeunes avec autisme de 12 à 20 ans, bonne autonomie, langage, centres d'intérêts diversifiés, nécessite un accompagnement actif.

Idefix : jeunes avec syndrome d'Asperger ou avec autisme à haut potentiel de 6 à 20 ans sans déficience intellectuelle. Bonne autonomie ou autonomie relative, langage, centres d'intérêts diversifiés, nécessite un accompagnement ou un encadrement.

c) Horaires d'ouverture

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

En période scolaire :

- Pour les Minimix , un samedi tous les 15 jours de 10h à 12h
- Pour les Tetrix, Dynamix, Vitamix, tous les samedi de 14h30 à 17h30
- Pour les Idefix, un samedi par mois de 9h à 17h

En période de vacances scolaires

- Pour tous les groupes : du lundi au vendredi de 9h à 17h

Activités accessoires, séjours courts et séjours longs : l'accueil de loisirs propose tout au long de l'année des week-ends et des séjours de 3 à 10 jours principalement dans la région Poitou-Charentes et ponctuellement sur tout le territoire français.

d) Taux d'encadrement

Pour les Tetrix, Dynamix, Minimix : 1 animateur/bénévole pour un enfant

Pour les Vitamix, Idefix : 1 animateur pour 2/3 jeunes

e) Agréments et recommandation HAS

- Déclaration accueil de loisirs à la DDSCS
- Agrément Sport
- Agrément Jeunesse et Education Populaire
- Recommandations des bonnes pratiques éditées par la Haute Autorité de Santé préconise une prise en charge particulière (cf.synthèse)

2) Accompagnement en milieu ordinaire

a) Description du secteur

Ce service permet l'accompagnement d'un jeune avec autisme dans une structure de loisirs ordinaire. Ce sont des projets individualisés, hebdomadaires ou ponctuels, menés par l'animateur permanent de l'association, les jeunes avec autisme sont ensuite accompagnés par des bénévoles. Cette action facilite l'accès des personnes avec autisme au milieu ordinaire, et donc la rencontre avec un groupe de pairs. Elle permet également la sensibilisation à la différence des membres de la structure accueillante ainsi que des jeunes 'ordinaires'.

b) Affiliation

Fédération Française du Sport Adapté (FFSA)
Ligue de l'Enseignement

c) Partenariats

Toutes les structures accueillant des jeunes avec autisme adhérents à l'ALEPA sont considérées comme des partenaires. Des conventions sont établies entre les deux parties.

3) Sur un air de famille

a) Description du secteur

A leur demande, l'ALEPA a mis en place des actions en direction des parents d'enfants avec autisme ainsi que de leurs frères et sœurs. Les projets de l'ALEPA en direction des familles prennent plusieurs formes mais ils sont dirigés vers un seul objectif final : **(re)créer des liens sociaux.**

- ***Thé ou Café*** : Un coin salon a été aménagé pour les parents afin qu'ils puissent partager un moment entre eux autour d'un thé, d'un café, et de petits gâteaux. Ce temps se veut libre d'échanges, de conseils, de détente, de rires et de projets... Il se tient, le samedi, en parallèle des animations avec les enfants.
- ***Atelier des petites mains*** : Rencontres entre parents qui se retrouvent face à des problématiques similaires pour partager et construire ensemble des adaptations. Il s'agit d'un partage d'expérience par le biais d'ateliers d'élaboration d'outils éducatifs destinés à leurs enfants.
- ***Fête des frères et sœurs*** : La fête des frères et sœurs est une journée pour que les enfants avec autisme et leur fratrie passent une journée ensemble avec les animateurs de l'ALEPA. C'est l'occasion de partager les moments de loisirs ensemble, de faire des activités qu'on ne fait pas forcément dans d'autres contextes, de découvrir de nouvelles façons de jouer avec son frère ou sa sœur avec autisme.
- ***Journées familles*** : organisation de journées de loisirs avec la mise à disposition d'un accompagnateur pour chaque famille. Son rôle étant d'étayer les parents sur les moments de vie quotidienne et de proposer un temps adapté à l'enfant avec autisme en parallèle de l'activité familiale.
- ***Garde d'enfants*** : mise en relation entre les bénévoles sensibilisés à l'autisme et les familles qui cherchent des personnes de confiance pour garder leur enfant avec autisme à domicile, le temps d'un rendez-vous, d'une soirée...
- ***Apprentissage en individuel*** : prise en charge hebdomadaire pour un apprentissage à la demande de la famille (vélo, roller, natation...)

4) Mixité

a) Description du secteur

L'objectif de ce secteur est d'organiser des temps où les personnes en situation de handicap évoluent en milieu ordinaire mais également des événements où le milieu ordinaire franchit les portes du milieu spécialisé.

- **Tous au Pesteacle** : L'objectif est de permettre aux parents de se rendre compte des capacités développées par l'enfant, mais également de passer un temps de loisirs entre l'enfant et sa famille (parents et fratrie). Elle permet également de créer une mixité des publics et une sensibilisation à la différence par l'accueil de familles d'enfants 'non handicapés'.
- **Ciné ma différence** : L'ALEPA est porteuse du projet de l'association nationale au niveau de Poitiers : « **L'accès au cinéma**, le loisir culturel le plus familial et populaire, est refusé de fait aux personnes autistes, poli-handicapées ou avec un handicap qui s'accompagne de troubles du comportement. C'est la volonté de lutter contre cette exclusion sociale qui ajoute une injustice supplémentaire à l'injustice du handicap et de permettre un accès aux loisirs culturels à ces personnes qui en étaient exclues qui anime Ciné-ma différence ».
- **Événements Grand Public** : Tous les 2 ans, l'association ALEPA prend en charge l'organisation d'un événement grand public '**Un sourire pour l'autisme**' dans le cadre de l'essor national et mondial de la journée mondiale de l'autisme le 2 avril. Pour faire vivre l'association et faire connaître ses projets à un plus grand nombre, les bénévoles s'investissent également dans l'organisation de manifestations à but caritatif, comme des concerts, des bals, des ventes d'objets...

5) Formations-Conseils

a) Description du secteur

L'association sensibilise, informe, forme et conseille toutes personnes ou structures sur le socle des connaissances dans l'autisme et TED, et plus spécifiquement, dans l'encadrement et/ou l'accompagnement dans le sport et les loisirs.

b) Les différentes formes d'interventions

L'association propose des temps de formation / information/ sensibilisation en externe et en interne :

- Les formations externes sont dispensées, aux organismes/structures/écoles qui en font la demande, par les salariés de l'ALEPA ou des membres du CA compétents dans ce domaine.
- Les formations internes sont encadrées par les salariés de l'ALEPA, des membres du CA compétents dans ce domaine ou des professionnels externes à l'association. Ces formations sont ouvertes aux adhérents de l'association et aux partenaires.

L'ALEPA peut faire appel à des organismes de formations professionnels (EDI Formation ; autres...).

C) Les Moyens humains

L'ALEPA est composée :

- d'un bureau qui comprend au minimum un(e) président(e), un(e) trésorier(e), un(e)secrétaire et la possibilité de vices pour chacun des postes cités.
- d'un conseil d'administration (CA) de douze bénévoles dont fait partie le bureau et des postes à missions spécifiques : deux représentants des parents (Vienne et région), un(e) chargé(e) de communication. Le CA peut aussi accueillir des voix consultatives (salariés ; invités)
- d'une équipe de salariés
- d'une équipe de volontaires associatifs
- d'une équipe de bénévoles (étudiants ; parents; autres...)
- d'usagers (familles de jeunes avec autisme, structures adhérentes, particuliers)

D) Les moyens matériels

L'ALEPA dispose de matériel nécessaire au fonctionnement de base de ses secteurs.

Sans en faire une liste exhaustive, voici un état des lieux des principaux équipements :

✓ Matériel administratif :

- Bureaux, tables de réunions, ordinateurs fixes et portables, logiciels de gestion, imprimante, box internet, plastifieuse, relieuse, fournitures administratives etc...

✓ Matériel sportif :

- Equipements de délimitations (plots, bandes colorées...), équipements de sports collectifs (chasubles ; médiateurs divers...), matériel sensoriel, vélos/tricycles/rollers + protections, matériel circassien (jonglerie, équilibre), tapis de sol, plinths/poutres, etc...

✓ Matériel animations et séjours :

- Jeux collectifs ; jeux individuels, jeux adaptés, jeux sensoriels
- Fournitures, papeterie
- Equipement de camping (tentes, Tivolis, réchaud à gaz, malles)
- Equipement cuisine: gazinière, tables, chaises, meubles de rangements, matériel de cuisine

✓ Véhicules + divers:

- Minibus 9 places, une voiture 7 places, une remorque
- Boîte à outils
- Matériel de jardinage

E) Fonctionnement financier

- Subventions publiques
- Prestations et Conventionnement avec la CAF (prestation de service universelle et prestation d'animation locale)
- Participation des usagers, les adhésions, les dons
- Mécénats d'entreprises et d'individuels